

## EDITIONS DE L'AVENIR

## « On ne peut pas balayer l'offre d'IPM »

Pierre-Yves Jeholet ne comprend pas que Nethys balaie l'offre de rachat des Éditions de l'Avenir par IPM. Il appelle les responsables à « vraiment y réfléchir ».

● **Pascale SERRET**

Le ministre wallon de l'Économie, Pierre-Yves Jeholet (MR), dit avoir été pas mal sollicité pour réagir au plan de restructuration des Éditions de l'Avenir depuis l'annonce faite le 23 octobre dernier.

Ce mardi, l'occasion lui était donnée de rendre publique son analyse du dossier. Il était interrogé par Stéphane Hazée en commission de l'Économie du Parlement wallon. Le député Écolo voulait faire le point avant les auditions prévues ce jeudi sur l'avenir de la presse francophone.

Portage par la Région ? Ou... ?

**Rossel ? Un portage wallon ?**

Alors ? Quelles sont les pistes, 15 jours après le conseil d'entreprise du 23 octobre ?

Un adossement à Rossel ? Le ministre secoue la tête. « Ça poserait un vrai problème de concurrence dans le secteur de la presse francophone. » À cet égard, le ministre MR considère déjà les collaborations en termes de régie publicitaire ou d'imprimerie comme « des clignotants pas forcément positifs. »

Le portage par la Région ? « Il faut temporiser. Et il faut encore que le groupe soit vendeur », prévient Pierre-Yves Jeholet. En gros, il n'est pas chaud. Pas plus qu'il n'était partant pour le rachat d'un groupe de presse par une structure publique en 2013. « Je ne change pas d'avis : je ne souhaite

pas que la Région soit propriétaire d'un groupe de presse demain plus. »

**Un appel lancé à Nethys**

Et puis, le ministre s'inquiète : un portage ne risque-t-il pas d'hypothéquer la reprise par un autre groupe de presse intéressé ? Comme IPM, qui édite *La Libre* et *La Dernière Heure*, entre autres. Une offre a été faite le lundi 29 octobre, par l'administrateur délégué François le Hodey, en matinée. Et vivement remballée par Nethys le jour même.

« Je ne comprends pas bien la réaction du groupe Nethys. IPM a fait une offre très concrète. Beaucoup plus que celles qu'elle a déjà pu faire avant. Quand IPM dit qu'il est prêt à mettre le prix, je pense qu'on ne doit pas évacuer l'offre. Il n'y en a pas 36, soyons clairs. Et il n'est plus question de licencier. Je pense que ça a du sens, y compris dans la nécessité d'une consolidation dans la presse francophone », commente le ministre de l'Économie.

Bref. Il lance clairement un appel au groupe Nethys et aux communes actionnaires : « Je souhaite qu'elles puissent vraiment réfléchir et prendre en considération l'offre d'IPM, parce que je ne suis pas convaincu qu'il y aura une multitude de solutions pour pérenniser un journal de qualité comme L'Avenir. C'est une solution qui ne doit pas être balayée, au contraire. »

**« Le politique est attendu »**

Stéphane Hazée partage assez largement les constats du minis-

tre. « Et pour l'Avenir, il y a urgence, vu le calendrier pour dégauger un quart du personnel. » Il rappelle qu'il faut sortir les ÉdA du groupe Nethys.

Quant à l'éventualité d'un portage par la Région wallonne, le député Écolo rappelle que, au sein du Parlement, « personne n'a formulé l'hypothèse d'un portage à long terme ».

« Mais ça permettrait de se donner la possibilité de calmer le jeu, de pouvoir ainsi ouvrir différentes hypothèses et en tout cas d'éviter des décisions à l'emporte-pièce et la destruction de valeurs irrémédiable. »

Le député de l'opposition veut insister : le politique est attendu et il se fait que le gouvernement a des leviers.

Il a lui aussi un appel à lancer : « À côté de cela, je ne peux qu'appeler les uns et les autres à également user de toute leur influence envers les instances de la Province de Liège qui peuvent arrêter cette marche. Un drame est programmé par une structure publique à 100 %. »

Stéphane Hazée n'a pas oublié certaines prises de position politiques quand la violence sociale venait d'entreprises privées. « Il serait paradoxal qu'une détermination plus faible soit de mise quand la structure est publique. » ■

« Quand IPM dit qu'il est prêt à mettre le prix, je pense qu'on ne doit pas évacuer l'offre. Il n'y en a pas 36, soyons clairs. »

## Publifin ne compte pas envoyer son 4<sup>e</sup> rapport aux députés

Le Parlement wallon n'a pas reçu le dernier rapport trimestriel de Publifin. Les trois premiers ont pourtant bien été transmis aux députés : le 1<sup>er</sup> en octobre 2017, le 2<sup>e</sup> en janvier 2018 et le 3<sup>e</sup> en mai 2018. Pas de nouvelles du 4<sup>e</sup> rapport. « *Ce n'est pas admissible* », réagit Stéphane Hazée. La communication de ce rapport fait partie des recommandations de la commission d'enquête.

La ministre des Pouvoirs locaux Valérie De Bue (MR), qui l'a quant à elle bien reçu en juillet, avait conseillé aux parlementaires de le réclamer eux-mêmes auprès de l'intercommunale. Stéphane Hazée a donc demandé au président de l'assemblée André Antoine de s'en charger.

Antoine s'est acquitté de sa mission et a reçu la réponse de Publifin. Le groupe veut bien communiquer son rapport à la ministre mais pas au Parlement : secret des affaires. Le document contiendrait des informations sur « *des opérations et des tractations qui dessineront les orientations industrielles futures*

*du groupe Publifin* ». Les diffuser, c'est risquer de les compromettre, redoute Publifin. Dans ce cas, il y aurait des conséquences pour les actionnaires publics et le personnel, ajoute le conseil d'administration. Qui dit en avoir informé la ministre.

Valérie De Bue s'étonne et veut clarifier. Elle a déjà rappelé au CA son obligation de communiquer ce rapport au Parlement. Et s'il y a confidentialité, ce n'est pas sur le rapport mais sur des documents complémentaires qu'elle a demandés au groupe. Ils contiennent « *des informations sensibles qui ne sont pas de nature à être rendues publiques* ».

Stéphane Hazée n'a rien contre ces échanges confidentiels. La tutelle exercée par la ministre est une chose, le rapport en est une autre. Il ne veut que le rapport. Et s'il devait contenir aussi des infos délicates, le Parlement pourrait les sécuriser. En attendant, il persiste et signe : dans une motion, il demande au gouvernement de transmettre au Parlement ce 4<sup>e</sup> rapport trimestriel. Et de rappeler ses obligations au groupe. ■ **P.S.**